

Le mercredi 15 mai 2024 à 17h00 se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur LANEAU Philippe, 1^{er} Adjoint, pour le Maire empêché, en application de l'article L.2122-17 du CGCT.

Membres présents : Mesdames BENOIT Francine et MUTEREL Nadine, Messieurs SAMYN Philippe, PAIN Anthony, JADART Michel, MATHIEU Laurent et DEVIE Jean.

Madame BERNARD Marie-Claude présente à 17H30

Secrétaire de séance : Monsieur PAIN Anthony

Ordre du jour

- **Approbation procès-verbaux séances des 20 et 29 mars 2024**
- **Accueil volontaire service civique**
- **Durée d'amortissement travaux extensions des réseaux de communications électroniques rue de grain**
- **Indemnité de fonction 1^{er} Adjoint**
- **Création de la base d'adresse locale (BAL)**
- **Avis sur installations classées pour la protection de l'environnement**

- DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur PAIN Anthony a été désigné secrétaire de séance.

- APPROBATION PROCES-VERBAUX DES SEANCES DES 20 ET 29 MARS 2024

Les procès-verbaux des séances des 20 et 29 mars 2024 sont approuvés à l'unanimité des membres présents du Conseil Municipal.

Monsieur LANEAU Philippe, 1^{er} Adjoint, au nom de Madame WATTIAUX Marie-José, remercie tous les membres du Conseil Municipal ainsi que les bénévoles pour leurs aides apportées lors du marché aux fleurs du 1^{er} mai 2024.

- ACCUEIL VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

Les Membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents, l'accueil d'un jeune de Chaumont-Porcien en service civique à raison de 24 heures minimum par semaine et sur une durée de 8 mois.

L'indemnité étant prise en charge à 82% par l'Etat, le reste à charge pour la commune sera de 114.85 euros par mois.

Les Membres du Conseil Municipal, autorisent à l'unanimité des membres présents, Monsieur LANEAU Philippe, 1^{er} Adjoint, à signer un dossier d'adhésion et une convention avec la ligue de l'enseignement des Ardennes.

Toutes les dépenses relatives à cet accueil volontaire seront imputées sur l'exercice 2024.

- AMORTISSEMENT DES TRAVAUX POUR EXTENSIONS DES RESEAUX DE COMMUNICATION ELECTRONIQUES RUE DE GRAIN

Suite au permis de construire accordé rue de grain, la participation de la commune pour les travaux s'élève à la somme de :

3 221.98 € H.T pour le génie civil réalisé par FDEA

300.00 € H.T pour la participation aux études.

Il y a obligation d'amortir cette dépense sur 1 an ou plus et ces participations sur un montant H.T ne donneront pas lieu à la récupération de TVA.

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité des membres présents :

- d'amortir ces travaux sur 5 ans
- de déroger à la règle du « prorata temporis » inscrite dans la nomenclature M57 et de poursuivre l'amortissement linéaire tel qu'il était pratiqué en M14 (paiement en 2024, amortissement à compter de 2025).
- de mandater ces dépenses au chapitre 204, article 204182
- de prélever la somme de 3 521.98 euros sur l'article 2184 (matériel de bureau et informatique) en faveur de l'article 204182 (subv org.publics divers – bâtiments et installations)

- REVALORISATION INDEMNITE DE FONCTION 1^{er} ADJOINT

Le Maire étant empêché, l'Adjoint qui supplée le Maire peut percevoir, pendant la durée de la suppléance et après délibération du Conseil Municipal, l'indemnité maximale pour une commune de 500 habitants.

Soit une indemnité sur la base de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale 1027 au taux de 9.9% pour la fonction d'Adjoint.

Les Membres du Conseil Municipal sont appelés à délibérer à bulletin secret.

Résultat du vote à bulletin secret :

Pour : 8 bulletins

Les Membres du Conseil Municipal ayant adopté à l'unanimité des membres présents, le 1^{er} Adjoint percevra à compter de cette date, une indemnité de 9.9% de l'indice brut 1027 (barème en vigueur au 1/1/2024) pour une population de moins de 500 habitants.

- CREATION DE LA BASE D'ADRESSE LOCALE (BAL)

Monsieur LANEAU Philippe informe les membres présents, que la base d'adresse locale a été publiée dans l'outil cartographique. Une formation sera assurée par la poste pour la maîtrise de l'outil informatique qui permettra de modifier l'adressage au fil du temps.

Monsieur LANEAU Philippe demande à chaque Conseiller Municipal de procéder au recensement des numéros de rue obsolètes, inventaire utile pour procéder à une prochaine commande.

- AVIS SUR INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Suite à l'ouverture d'une enquête publique relative à une demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien dit « la Fontaine Oiseau » regroupant quatre aérogénérateurs et deux postes de livraison, situé sur le territoire des communes de Chaumont-Porcien, Givron et Doumely-Bégnny (08220) présentée par la SAS PE de la Fontaine Oiseau (Groupe VALECO), les Conseillers Municipaux sont appelés à donner leur avis sur cette demande d'autorisation environnementale au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture des registres d'enquête, soit jusqu'au lundi 3 juin 2024 inclus.

Les personnes intéressées au projet, Madame BENOIT Francine et Monsieur SAMYN Philippe quittent la salle avant le débat.

Les Membres du Conseil Municipal réunit en comité restreint, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à 3 voix pour (dont celle de M. LANEAU Philippe 1^{er} Adjoint pour le Maire empêché en application de l'article L.2122-17 du CGCT), 3 voix contre et 1 abstention sur la demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien dit « la Fontaine Oiseau ».

QUESTIONS DIVERSES

Salon de coiffure

Monsieur LANEAU Philippe, signale que la coiffeuse de Château-Porcien ne reprendra pas le salon de coiffure. Une annonce a été diffusée sur le Facebook de la commune pour location de commerce.

Projet d'aménagement et développement durables (PADD)

Monsieur LANEAU Philippe souhaite revenir sur la réunion tenue par la Communauté de Communes des Crêtes pré ardennaises en date du mardi 14 mai 2024 à Chaumont-Porcien, portant débat sur le projet d'aménagement et développement durables (PADD).

Un support de présentation ainsi que le projet ont été remis à chaque membre du Conseil Municipal afin de pouvoir préparer les éventuelles questions et remarques avant une prise de décision. Une délibération est à prendre avant le 21 juin 2024.

Informations données par M. LANEAU Philippe, 1^{er} Adjoint

Gîte pour pèlerin

Le gîte a déjà hébergé un pèlerin.

A l'unanimité des membres présents, pas de tarif de location. Une tirelire sera mise à disposition, les personnes auront la possibilité de déposer, une petite participation. Cet argent récolté sera utilisé pour l'achat de consommables (café, sucre, éponge, papier pour sanitaire...) pour le gîte.

Fête des voisins

Une fête des voisins est organisée le vendredi 31 mai 2024 à partir de 19H30 à la salle des fêtes de Chaumont-Porcien. Des flyers seront distribués à la population.

Médiathèque de Chaumont-Porcien

Le conteur JPhil, racontera l'histoire secrète d'Alix, fille de Hugues 1^{er}, Comte de Rethel, sur le site de la chapelle St Berthould, le 1^{er} juin 2024 à 14h30. Durée 1h30. Ouvert à tous, gratuit. Des flyers intitulés « pages de saisons » édités par la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises seront distribués à la population.

Concert pique-nique gratuit sur le site de St Berthould

Concert donné par Vincent B, organisé par l'AME et la commune de Chaumont-Porcien avec le soutien des Crêtes Préardennaises. Les dates retenues en fonction de la météo sont les 22, 28 ou 29 juin ou le 5 juillet 2024.

Concert de gospel en l'église de Chaumont-Porcien

Projet évoqué lors de la dernière réunion du Conseil Municipal. Concert organisé par l'AME et la commune de Chaumont-Porcien. Le concert aura lieu le samedi 9 novembre 2024 à 20h et d'une durée de 1h15. Le prix de la prestation est fixé à 633 euros T.T.C, auquel il faudra ajouter la SACEM. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décident, que l'entrée sera payante. Tarif à déterminer ultérieurement.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur PAIN Anthony demande l'avancée de la coupe de bois à St Berthould. Des candidats ont déjà terminé, et pour les autres, l'ouvrage avance.

Pèlerinage Sainte-Olive

Des bancs et une table seront déposés sur le site. Si le temps le permet, la messe sera célébrée sur le site, dans le cas contraire, la messe sera célébrée en l'église de Chaumont-Porcien.

Legs de Mme Paulette COSTES-DESSON

Selon la volonté de la testatrice, le legs doit être affecté à la restauration de l'Eglise de Logny-Les-Chaumont.

Monsieur LANEAU Philippe informe les membres présents que la commune est toujours dans l'attente du courrier de l'association diocésaine de Reims quant aux modalités de versement des fonds liés aux travaux de restauration.

Panneau Stop rue de grain

Madame BERNARD Marie-Claude signale que le panneau stop a été remplacé. Monsieur LANEAU précise que l'intervention des services de la direction départementale des Ardennes ont été très réactifs suite à notre demande.

Route des côtes

Monsieur SAMYN Philippe signale que la route des côtes comporte des trous en formation. La commission voirie est chargée de faire le constat.

Le prochain conseil municipal est programmé en date du mercredi 12 juin 2024 à 17H00.

Séance levée à 18h15.

Le Secrétaire de séance
PAIN Anthony



Le 1^{er} Adjoint
LANEAU Philippe

